



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE (Relance)

Date : 23 juillet 2014

Pays : TUNISIE

Description de la mission : Expert Technique National en Appui à l'implantation de la police de proximité

Dans le cadre du projet « Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) », le Programme des Nations Unies pour le Développement, recrute un expert technique national en appui à l'implantation de la police de proximité pour :

1. Coacher les agents/officiers de six commissariats pilotes (Police et Garde Nationale) pour leur inculquer les bonnes pratiques en matière de police de proximité ;
2. Coacher le personnel des commissariats pilotes en matière d'exploitation du tableau de bord de gestion ;
3. Coacher le personnel des commissariats pilotes en matière de procédures opérationnelles développées dans le cadre du projet de police de proximité (accueil, assistance aux victimes, garde à vue, ...);
4. Coacher les chefs de postes pilotes ainsi que leurs collaborateurs dans tous les volets de gestion des ressources humaines (horaires de travail, discipline, évaluation, ...)
5. Soutenir les différentes activités afférentes à l'implantation de la police de proximité en Tunisie ;
6. Apporter un support technique aux comités locaux de sécurité ;
7. Apporter le soutien technique requis au ministère.
8. Superviser la mise en place de l'équipement dédié aux postes pilotes, si cela s'avère nécessaire, ainsi que la mise en application des SOP développées pour la raison.

Projet : Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS)

Durée : 8 mois avec possibilité d'extension

Les candidatures peuvent être envoyées par email à l'adresse suivante: procurement.sap-tunisia@undp.org ou déposées au bureau du PNUD à Tunis, ***A l'attention de Monsieur le Représentant Résident du PNUD en Tunisie, 41 bis impasse Louis Braille – Avenue Louis Braille – Cité El Khadra – 1003 Tunis, Tunisie, au plus tard le vendredi 08 août à 15h00***

Les demandes de clarifications devront être envoyées à la même adresse électronique (procurement.sap-tunisia@undp.org) au plus tard le 06 août 2014.

1. BACKGROUND

La conjonction d'un système de gouvernance autoritaire, de frustrations sociales profondes et d'une large aspiration à la liberté, a conduit au bouleversement sociopolitique que connaît la Tunisie depuis décembre 2010. Les événements qui s'en sont suivis ont ouvert la voie à une transition vers un système démocratique, d'une transformation radicale du mode de gouvernance facilitant durablement la métamorphose de ce pays vers la modernité politique. Ces événements exceptionnels ont eu des retombées importantes sur l'organisation du système sécuritaire dans le pays notamment au sein du Ministère de l'Intérieur qui a initié une réforme des institutions de sécurité intérieure. Le PNUD appuie le Ministère dans ses efforts de réforme.

Une première phase d'appui d'une durée de 9 mois a démarré en 2011. Une deuxième phase d'appui a été formulée en 2012. La seconde phase « Programme d'appui à la réforme du secteur de la sécurité en Tunisie – Construire la confiance entre les services de sécurité et les citoyens » a démarré en mai 2013 pour une durée de trois ans. L'objectif général de la deuxième phase est de garantir les conditions sécuritaires favorables à la réussite de la transition démocratique en Tunisie, tout en établissant les bases d'une modernisation et réforme de la sécurité publique. Le projet s'articule autour de quatre axes : (1) révision du cadre juridique et institutionnel ; (2) amélioration des ressources de management et de gestion ; (3) gestion des ressources humaines (recrutement, formation et affectation) ; et (4) amélioration des relations avec le citoyen.

Le présent projet vise en particulier à appuyer le ministère de l'Intérieur et ses constituants (Police nationale, Garde Nationale) dans l'amélioration des ressources de management et de gestion : 1) en développant un système dynamique de suivi des ressources humaines, financières, matérielles, 2) à intégrer dans les mécanismes de gestion et de suivi du commissariat local, les préoccupations et orientations des municipalités desservies, 3) en effectuant un meilleur suivi des effectifs policiers en intégrant formation et GRH.

2. MAIN OBJECTIVES, RESPONSABILITIES AND DESCRIPTION OF THE PROPOSED ANALYTICAL WORK.

Sous la supervision du conseiller technique principal (CTP), l'expert technique national en appui à l'implantation de la police de proximité réalisera les tâches suivantes :

- Coacher les agents/officiers de six commissariats pilotes (Police et Garde Nationale) pour leur inculquer les bonnes pratiques en matière de police de proximité;
- Coacher le personnel des commissariats pilotes en matière d'exploitation du tableau de bord de gestion;
- Coacher le personnel des commissariats pilotes en matière de procédures opérationnelles développées dans le cadre du projet de police de proximité (accueil, assistance aux victimes, garde à vue, ...);
- Coacher les chefs de postes pilotes ainsi que leurs collaborateurs dans tous les volets de gestion des ressources humaines (horaires de travail, discipline, évaluation, ...)
- Soutenir les différentes activités afférentes à l'implantation de la police de proximité en Tunisie;
- Apporter un support technique aux comités locaux de sécurité;
- Apporter le soutien technique requis au ministère;
- Superviser la mise en place de l'équipement dédié aux postes pilotes, si cela s'avère nécessaire, ainsi que la mise en application des SOP développées pour la raison.

3. REQUIREMENTS FOR EXPERIENCE AND QUALIFICATIONS

I. Academic Qualifications :

- Diplôme d'études supérieures (licence ou Maitrise) en sciences sociales, psychologie, administration publique, droit, sciences policières, sciences criminelles ou équivalents.
- Master serait un avantage

II. Years of experience :

- ***Cadre actif, actuellement en fonction*** ayant minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans une structure de la Police Nationale à un niveau croissant de responsabilité ;
- Expérience reconnue des questions de police de proximité ;
- Expérience avérée dans la gestion du changement serait souhaitable ;
- Connaissance avérée du secteur de la sécurité (police et garde nationale) et du cadre juridique tunisien ;
- Bonne connaissance de l'environnement social, politique et administratif du pays ;
- Capacité à travailler avec les responsables des commissariats et des partenaires au développement, ainsi qu'avec les organisations de la société civile ;

III. Competencies :

Corporate Competencies :

- Faire preuve d'intégrité en promouvant les valeurs de l'ONU et des normes éthiques ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Traiter toutes les personnes équitablement, sans favoritisme.

Functional Competencies :

- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Email sous environnement Microsoft);
- Très bonne connaissance écrite et orale du français; maîtrise de l'arabe requise. La connaissance de l'anglais est un avantage;
- Connaissance des règles et procédures du PNUD/Nations Unies constitue un atout;
- Si le/la candidat(e) retenu(e) est un fonctionnaire public, il/elle devra fournir la preuve de son détachement auprès du Programme des Nations Unies pour le développement durant la période du contrat.

- Tout(e) candidat(e) ne remplissant pas l'une des conditions de sélection citées ci-dessus sera exclu(e) du processus.

4. DOCUMENTS TO BE INCLUDED WHEN SUBMITTING THE PROPOSALS

Les consultants individuels intéressés doivent soumettre les documents/informations suivants démontrant leurs qualifications :

1. Proposition Technique :

- (i) expliquant pourquoi il est le meilleur candidat pour la mission ;
- (ii) Fournir une méthodologie brève sur la façon dont ils vont aborder et mener la mission.

2. Proposition Financière

3. P11/CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaire et au moins 3 références (noms, email, N° de téléphone).

5. DELIVERABLES AND SCHEDULES OF PAYMENT

Les prestations demandées à l'expert national s'articulent autour de la livraison des produits suivants :

- 1. Un rapport mensuel sur les actions menées et les activités à entreprendre pour la période du contrat;
- 2. Un rapport final comprenant un état exhaustif des activités de coaching menées, les outputs ainsi que des recommandations de formations et de gestion relatives à l'implantation de la police de proximité.
- 3.

Les honoraires du consultant seront réglés conformément à la grille du PNUD, et ce comme suit :

Paielement	Montant	Livrable
1 ^{er} versement	12,5 %	Rapport mensuel
2 ^{ème} versement	12,5 %	Rapport mensuel
3 ^{ème} versement	12,5 %	Rapport mensuel
4 ^{ème} versement	12,5 %	Rapport mensuel
5 ^{ème} versement	12,5 %	Rapport mensuel
6 ^{ème} versement	12,5 %	Rapport mensuel
7 ^{ème} versement	12,5 %	Rapport mensuel
8 ^{ème} versement	12,5 %	Rapport final

6. FINANCIAL PROPOSAL

- **Les contrats Forfaitaires**

La proposition financière doit spécifier un montant forfaitaire total et les modalités de paiement liées à des livrables quantitatifs et qualitatifs précis et mesurables (ex: si les paiements en plusieurs versements ou à la fin du contrat). Les paiements sont basés sur la production ou la livraison des services spécifiés (livrables) dans les TDRs.

Afin d'aider l'unité demandeuse dans la comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (y compris les honoraires, les déplacements (voyages), les indemnités journalières (DSA), et le nombre de jours ouvrables prévus).

7. EVALUATION

Les consultants individuels seront évalués sur la base de la méthode suivante : Analyse cumulative

Le contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée à la fois comme suit :

a) recevable / compatible / acceptable, et

b) Avoir obtenu le meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques à la sollicitation.

* Poids des critères techniques : 70%

* Poids du critère financier : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 700 points seront considérés pour l'évaluation financière

Évaluation technique		Note maximum	Consultants				
			A	B	C	D	E
1.	Critère 1 : Qualification <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures (licence ou Maitrise) en sciences sociales, psychologie, administration publique, droit, sciences policières, sciences criminelles ou équivalents.....100 points • Master serait un avantage.....150 points 	150					
2.	Critère 2 : Expérience générale dans le domaine de la sécurité publique et de la police de proximité (nombre d'années d'expérience) <ul style="list-style-type: none"> • moins de 10 ans0 points • 10 à 15 ans100 points • Plus de 15 ans150 points 	150					
3.	Critère 3 : Plan de travail, Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDRs	400					
4.	Critère 4 : Entretien oral	300					
Total		1000					

ANNEX

ANNEX 1- TERMES DE REFERENCES (TDR)

ANNEX 2- INDIVIDUAL CONSULTANT GENERAL TERMS AND CONDITIONS